

Bulletin municipal n°39

Décembre 2022



LE VIGEANT



Sommaire

VŒUX DU MAIRE	3
VIE MUNICIPALE 	4-13
Finances communales - Budget 2022.....	4-5
Tarifs 2023.....	6
Ecole	7
Actualités travaux et voirie.....	8
Association Le parc de l'envol.....	9
La vie sociale - transport solidaire.....	10
Parc éolien des fouillarges	11-12
Vie économique - Les nomades des jardins	13
ANNUAIRE ECONOMIQUE	14-15
VIE ASSOCIATIVE 	16-31
Liste des associations locales.....	16
Association des parents d'élèves	17
La vie associative.....	18
Donneurs de Sang Bénévoles.....	19
ACCA.....	20
Culture et loisirs vigeantais.....	21
Anciens combattants.....	22
Club de gymnastique - Club Amitié et Loisirs	23
La pétanque vigeantaise	24
Val de Vienne moto.....	25
Tous ensemble	26
MJC Champ libre – La boulit'	27-30
ASSEP	31
BON A SAVOIR 	32-36
Energies Vienne.....	32-33
Eaux de Vienne	34-35
France Renov' - Séché éco industries	36
Actualités SIMER.....	37-38
La parole est à vous – Médaille de la famille française.....	39
Calendrier.....	40

Le Mot du Maire



Ensemble, c'est mieux...

La covid semble s'éloigner mais, une chose est certaine, elle aura largement contribué à modifier les rapports entre les hommes. Il parait que nous sommes au début d'une nouvelle ère !

La conduite de nos collectivités n'échappe pas à cette situation ; les temps de réalisations de nos différentes actions s'allongent ; les difficultés en tous genres aussi, à commencer par des incertitudes budgétaires liées directement ou indirectement à la guerre en Ukraine.

Pour autant, nous devons faire au mieux pour, à la fois, assurer le fonctionnement de notre commune mais également poursuivre les projets engagés quitte à les amender, voire à les prolonger.

Vous allez découvrir à la lecture de ce bulletin les différentes étapes de la vie communale. Ainsi, nous avons voulu vous présenter la situation financière d'une manière aussi simple que possible, sachant qu'il s'agit là de notre première préoccupation.

Bien entendu, nous nous souvenons sur quelles propositions vous avez bien voulu nous apporter vos suffrages et nous restons déterminés à y répondre dans toute la mesure de nos moyens certes, mais aussi avec votre soutien, avec votre aide, avec votre cœur.

Ensemble nous pouvons avancer, trouver des solutions malgré et surtout en face des temps difficiles que nous traversons.

J'en profite pour adresser mes plus vifs remerciements à tous celles et ceux qui travaillent pour le bien commun ; je pense à l'ensemble du Personnel qui met tout en œuvre pour rendre notre commune accueillante, mais aussi aux collègues élus qui m'entourent quotidiennement. Je ne veux pas non plus oublier les associations qui répondent de bon cœur à nos sollicitations associations, indispensables à la vie communale.

Je voudrais aussi avoir une pensée particulière pour les familles qui ont connu des jours difficiles, entre autres lors des incendies dans leurs exploitations ou qui ont perdu un être cher.

Enfin, que la nouvelle année vous soit aussi douce que possible et qu'elle vous garde en bonne santé, vous et tous ceux qui vous sont chers.

Puissions-nous aussi partager ensemble, encore, beaucoup de moments de convivialité.

Pierre Gourmelon

Finances communales - Budget 2022

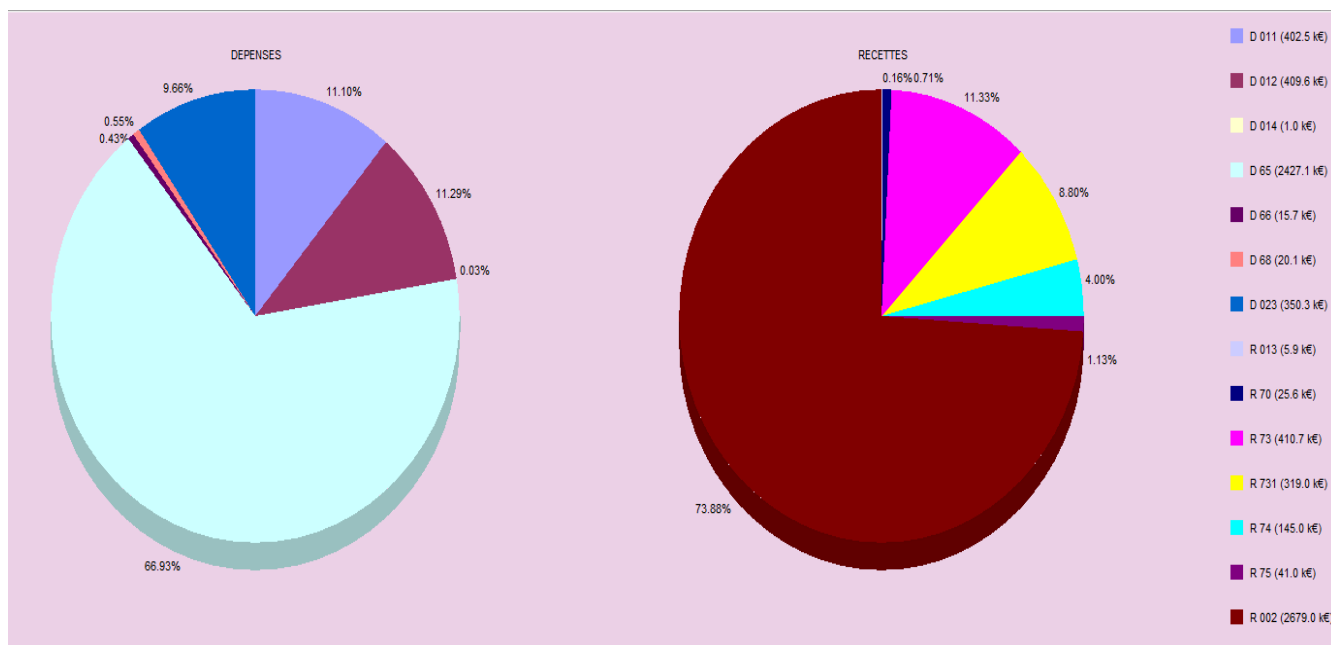
Comme pour chacun de nous, il est malheureusement facile de constater que nos dépenses augmentent plus vite que nos recettes.

Il en va de même pour nos communes y compris celle du Vigeant.

Il convient donc d'examiner avec attention chacune des lignes de nos dépenses, tout en gardant notre volonté d'investir là où c'est encore possible.

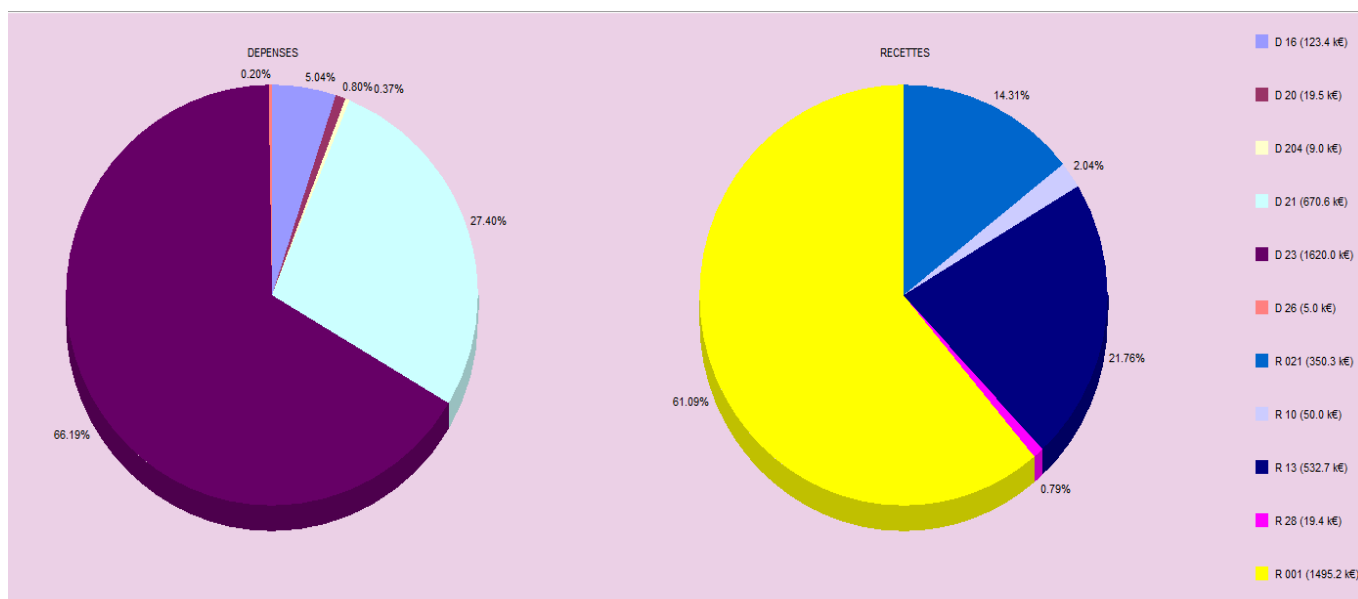
Ci-dessous quelques chiffres qui seront commentés lors des vœux du Maire le Vendredi 6 janvier.

Vue d'ensemble par chapitre de fonctionnement en dépense et recette - Mairie du VIGEANT - 2022



Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	402 500.00	013	Atténuations de charges	5 900.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	409 550.00	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	25 600.00
014	Atténuations de produits	1 000.00	73	Impôts et taxes	410 704.00
65	Autres charges de gestion courante	2 427 105.05	731	Impositions directes	319 000.00
66	Charges financières	15 710.00	74	Dotations et participations	145 000.00
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	20 072.23	75	Autres produits de gestion courante	41 000.00
023	Virement à la section d'investissement	350 295.28	002	Excédent de fonctionnement reporté	2 679 028.56
	TOTAL DEPENSES	3 626 232.56		TOTAL RECETTES	3 626 232.56

Vue d'ensemble par chapitre d'investissement en dépense et recette - Mairie du VIGEANT – 2022



Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	123 430.76	021	Virement de la section de fonctionnement	350 295.28
20	Immobilisations incorporelles	19 530.40	10	Dotations, fonds divers et réserves	50 000.00
204	Subventions d'équipement versées	9 000.00	13	Subventions d'investissement reçues	532 679.00
21	Immobilisations corporelles	670 636.68	28	Amortissements des immobilisations	19 444.00
23	Immobilisations en cours	1 620 000.00	001	Excédent d'investissement reporté	1 495 179.56
26	Participations et créances rattachées à des participations	5 000.00			
	TOTAL DEPENSES	2 447 597.84		TOTAL RECETTES	2 447 597.84

TARIFS 2022

↳ ECOLE

- ◆ **les repas**
 - Enfant 2.50 €
 - Adulte 5.56 €
- ◆ **le transport scolaire : les inscriptions et paiements se font directement auprès de la Région Nouvelle Aquitaine**
La commune participe à hauteur de 5€ par enfant transporté.

↳ CIMETIERE

- ◆ concession pour 50 ans 75,00 €/m²

↳ COLUMBARIUM

- ◆ concession 15 ans 300,00 €
- ◆ concession 30 ans 600,00 €

↳ COPIES

- ◆ Papier A4 noir et blanc 0.20 €
- ◆ Papier A4 couleur 0.50 €
- ◆ Papier A3 noir et blanc 0.40 €
- ◆ Papier A3 couleur 1.00 €
- ◆ Disquette 1.80 €
- ◆ CD Rom et étiquettes 2.75 €

↳ MATERIEL

- ◆ Table 2.00 € /l'unité
- ◆ Banc 1.00 € /l'unité
- ◆ Chaise en bois 0.25 € /l'unité

↳ BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

- ◆ Adhésion adulte annuelle 5.00 €
- ◆ Adhésion – 18 ans gratuit

Salle "les Pradelles "	habitants de la commune week-end	225 €
	habitants hors commune week-end	260 €
	jour semaine ou supplémentaire	110 €
	entreprise de la commune	50 €
	entreprise hors commune	75 €
Salle des "Associations"		50 €
Salle du stade "buvette"	du 15 Avril au 15 Octobre	50 €
Pour les associations de la commune	Gratuit pour les associations de la commune qui sont tenues de mentionner le nombre de jours d'utilisation des locaux, sur le bilan annuel remis à la municipalité.	

Le ménage est à la charge du loueur.

Tente de réception	Le transport est assuré par la commune. Le montage et le démontage de la tente de réception est assuré par le loueur avec l'assistance d'un agent communal. Présence obligatoire de 4 personnes pour le montage et le démontage.	
habitants de la commune	200 €	
association de la commune	1 tente gratuite 1 fois par an 150 €/l'unité	
location par les communes	gratuite	

Pour toutes locations (salles, matériel communal, et tente de réception), et mise à disposition de la sono et/ou du vidéoprojecteur, il est rappelé qu'en cas de dégradations lors de l'utilisation, ces dernières seront à la charge du loueur et qu'un avis de somme à payer lui sera adressé du montant du préjudice.

L'école de Le Vigean



Article écrit par les élèves de primaire, travail effectué en classe avec leur enseignant Mr Julien PAQUET.

Sujet "Description de l'école" (écrit par le groupe Margot – Océane – Lana – Daniel – Shanna – Marjorie)

Bonjour les habitants du Vigean,

Voici la description de notre école. Il y a deux classes. La première pour les CE-CM, nous sommes 12 élèves (9 filles et 3 garçons) et notre maître s'appelle Julien Paquet. Il est là depuis 2020. L'autre classe regroupe tous les autres niveaux maternelle et CP. Ils sont 16 (8 filles et 8 garçons) et la maîtresse, qui est aussi directrice, s'appelle Morgane Cuvier. Elle est là depuis septembre 2022.

Nous sommes heureux dans cette école parce qu'il y a une bonne ambiance, de la joie, de la bonne humeur et on rigole avec nos professeurs.

Il y a aussi 3 autres adultes dans l'école, dont Régine (surveillance de récréation, cour, garderie, cantine, accueil au portail, ménage), Solange (surveillance comme Régine, avec le dortoir des petits en plus) et Marjorie (aide un élève en difficulté).

On ne fait pas que rigoler à l'école, on travaille aussi. Pour cela, en classe, nous avons beaucoup de matériel scolaire chaises, tables, ordinateur, TBI (Tableau Blanc Interactif qui permet de regarder des images, des vidéos...), tablettes, fiches de conjugaison, carte du monde, posters d'histoire, cahiers d'histoire et de maths, des globes terrestres, livres calculatrices, et des réserves de papier, de stylos, de gommes, de colles, etc...

Il y a plusieurs pièces dans l'école en plus des deux classes : salle de motricité, garderie, cantine, salle des professeurs toilettes, salle de l'APE à l'étage (interdit d'y aller pour les élèves), un dortoir dans la classe des petits. Pour les enfants qui ne sont pas sages, on les enferme dans la cave avec les souris (#humour).

Quand on a bien travaillé, c'est l'heure du repos en récréation. Dans notre cour, il y a un bac à sable, un terrain de basket, une table de ping-pong, où l'on peut jouer à des jeux, une marelle et des préaux où l'on va quand il pleut.

Dans le secteur de l'école, se trouve une bibliothèque, le dépôt des cantonniers, des maisons individuelles, la mairie de Le Vigean, la salle des fêtes, les Cageots Locaux, le stade, un ruisseau et son étang, et enfin la ferme du Petit Âge.

Sujet : "Jeux & cantine" (écrit par le groupe Mayana – Benjamin – Abigail – Thibaut – Jade – Louna)

Vers midi, nous allons à la cantine à côté de notre classe et de celle des petits. Nous sommes installés en groupe de 4 à 6 élèves sur des tables petites ou grandes. La cantinière s'appelle Mme Delage. Régine et Solange aident à donner les repas.

La nourriture que l'on mange est généralement bonne, sauf quelques fois. Par exemple, les frites ne sont pas bonnes parce qu'elles ne sont pas assez cuites, elles manquent de croustillant. On adore le poisson au citron de la cantine les nuggets, les carottes et les betteraves.

Pour Noël, on mange parfois du rôti de bœuf avec des patates cuites à la friteuse et la sauce.

Dans la récré, on joue aux ados, au basket, au ballon-prisonnier, au renard et aux lapins, à 1,2,3 soleil, à la Marelle au loup touche-touche, au loup perché, à cache-cache, aux zombies, à huggy-woogie, à loup bougie, et à papa maman avec bébé.

Rarement, on joue dans la garderie entre midi et deux heures, à Hi-Ha-Ho, à Lucky-Luke ou à des jeux de société.

Dans la classe, nous avons d'autres jeux de société et des jeux pour travailler.

ACTUALITES TRAVAUX ET VOIRIE

Dans le dernier bulletin municipal, nous vous annonçons notre projet de construction de 4 logements T3 dans le lotissement du parc.

Ce projet est désormais «réalité» puisque le permis de construire a été déposé par Habitat de la Vienne le 12 octobre et a été accepté par les services de l'Etat le 22 novembre.

Ces 4 logements T3 (2 chambres) destinés aux seniors et équipés pour des personnes à mobilité réduite répondent aux nouvelles règles d'isolation et d'environnement.

La 1ère pierre devrait être posée en septembre 2023 pour une livraison des logements pour le dernier trimestre 2024.

Le dossier de ces constructions est consultable à la mairie.



Amoureux de la nature.

Un nouveau chemin de randonnée a été ouvert par la commune.

Ce dernier permet en partant de port de Salles de rejoindre l'ancienne ligne de chemin de fer à Bourpeuil, en passant par l'ancienne carrière, Villagras, Clavière et Bedoux.

Le passage du rye de Lachetas se fait par une passerelle mise en place par nos agents communaux.

Une signalisation est en cours de préparation et sera mise en place le plus tôt possible.

La commune envisage de faire une sortie pédestre ouverte à tous et convie l'association des marcheurs et le club cyclo marcheurs de l'Isle-Jourdain ainsi que la ferme équestre « Cavale Rye » et le domaine Dilki à se joindre à nous afin d'inaugurer ce chemin. Les modalités vous seront communiquées dès que la date sera définie.

En attendant bonne balade à tous !



L'ASSOCIATION LE PARC DE L'ENVOL

Depuis plusieurs années déjà, quelques élus réfléchissaient aux possibilités d'équipements qui permettraient d'améliorer le cadre de vie non seulement des habitants de la commune mais qui, de plus, augmenteraient l'attractivité pour les vacanciers et les touristes.

Le viaduc, la rivière et ses abords vallonnés, les activités sportives telles que les tyroliennes et l'accrobranches déjà présentes, voilà qui constituait le point de départ de la réflexion et la base d'un projet finalement à but économique pour notre bassin de vie.



C'est ainsi qu'est né le projet du PARC DE L'ENVOL.

L'objectif ? La mise en valeur des parcelles bordant la Vienne aux abords du viaduc pour y créer un véritable lieu de vie, de promenade, de loisirs et de culture. Un lieu où il ferait bon passer des moments en famille et entre amis en bénéficiant d'un cadre enchanteur.

Après plusieurs mois de réflexion, d'études et de travaux commence à apparaître le PARC DE L'ENVOL.

Si la maquette du projet est visible par tous à l'entrée de la mairie, on peut d'ores et déjà, du viaduc, observer qu'une longue promenade accessible aux PMR (personnes à mobilité réduite) permet de faire le tour du site en longeant la rivière. Le théâtre de verdure réalisé va permettre de proposer des spectacles durant l'été.

Dans les semaines à venir seront installés un belvédère et plusieurs attractions pour les enfants.

Ce sera alors l'achèvement de la première tranche de travaux.

Un dossier est instruit dans l'espoir de profiter de la présence de l'eau en fonction de la réglementation en cours. Le retour d'activités nautiques sur le lac va lui redonner vie prochainement.

Ceci fera l'objet de la seconde tranche de travaux.



Les 2 années passées, avec la situation sanitaire qu'on a connue ont interpellé de nombreux citoyens, leur souhait de se rapprocher de la nature, l'augmentation irréversible du prix des carburants, les possibilités de télétravail et l'arrivée de la fibre, voilà des facteurs qui vont favoriser le retour de citoyens. Encore faut-il que leur soit offert un cadre de vie non seulement vert et calme mais également vivant et attrayant.

Une réunion publique sera proposée prochainement afin de répondre à toutes les interrogations.

La Vie Sociale

Dans nos campagnes isolées, les déplacements sont souvent un problème pour les personnes âgées ou même moins âgées, isolées ou sans moyen de déplacement.

Il existe aujourd'hui un service spécial qui vient en aide aux personnes qui sont dans cette situation.

C'est Le Transport Solidaire. C'est une plateforme qui reçoit vos demandes et qui s'adresse à un conducteur bénévole en enregistré dans ses listes pour le mettre à votre disposition moyennant un prix au kilomètre correspondant au barème officiel.

Depuis cette année, notre commune a adhéré à ce dispositif d'entr'aide. Pour le moment nous n'avons pas beaucoup de chauffeurs bénévoles ; et nous en profitons pour lancer un appel aux bonnes volontés.

Mais le service fonctionne et selon vos besoins (faire les courses, aller chez le médecin ou un spécialiste, visiter un proche, aller à un entretien d'embauche...) vous appelez la mairie au 05 49 48 76 55.



LE PARC EOLIEN DES FOUILLARGES

Localisation et caractéristiques :

Le parc éolien est situé non loin du centre de valorisation des déchets le long de la ligne à haute tension exploitée par RTE, à une distance minimale réglementaire de 500 m des habitations.

Le parc éolien des Fouillarges est composé de 5 éoliennes et d'un poste de livraison. Elles ont une hauteur de 97 m au moyeu et une hauteur totale en bout de pale de 163 m. La puissance installée est de 15 MW. Ainsi, ce parc éolien participe, avec ses 33 GWh de production annuelle estimée, à la politique de transition et de sécurisation énergétique. Cette production équivaut à la consommation électrique annuelle d'environ 15000 personnes.



Le raccordement électrique :

L'énergie électrique produite par les aérogénérateurs est d'abord livrée dans le poste de livraison installé sur le site. Des câbles électriques souterrains permettent d'acheminer l'électricité jusqu'au poste source de l'Isle-Jourdain où elle est injectée dans le réseau public.

L'historique :

Le projet d'éoliennes a été initié en 2013; le choix du site a été déterminé en fonction de nombreux paramètres humains, environnementaux et paysagers.

En 2014 et 2015 le bureau spécialisé a réalisé les études sur la faune et la flore. Les services de la Direction Départementale du Territoire ont validé le projet.

L'impact sonore étant un sujet majeur, le bureau d'étude acoustique spécialisé JLBI Conseils a été missionné. Ce type d'étude caractérise le bruit existant afin de modéliser par la suite les incidences acoustiques liées à l'installation des éoliennes ainsi que la propagation du bruit jusqu'aux riverains les plus proches.

Le dossier d'autorisation environnementale a été déposé en décembre 2015.

Enquête publique, consultation des différents services ont conduit à un arrêté préfectoral d'autorisation le 6 Avril 2018.

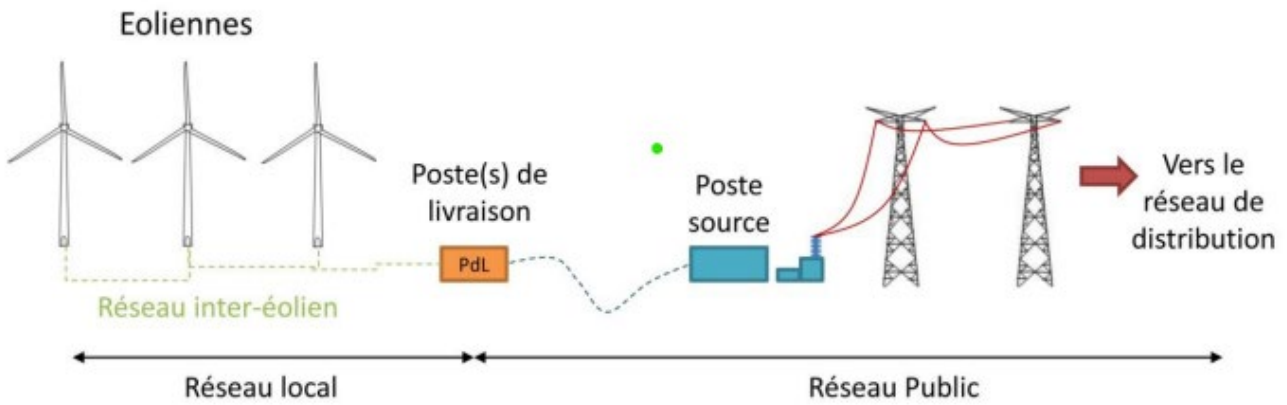
Le chantier du parc éolien a débuté en février 2021 et s'est terminé au printemps 2022.

Selon la réglementation, l'ensemble des accès ont été remis en état, haies coupées remplacées en accord avec les propriétaires concernés.

La mise en service industrielle a été effectuée en juin 2022 avec nécessité de respecter les prescriptions suivantes :

- mise en place d'un bridage et d'un suivi environnemental pour la protection des oiseaux et des chauves-souris
- mise en place d'un bridage acoustique avec vérification dans les 12 mois de la conformité
- mise en place d'une maintenance permettant une surveillance 24h/24 et 7j/7.

La conformité du parc éolien a été validée par l'inspection des installations classées DREAL le 14 septembre 2022



Les retombées locales :

Imposition forfaitaire des entreprises de réseau (IFER) et taxe foncière sur les socles en béton vont générer pour la commune un apport financier de près de 45000 €/an.

Enfin, dans le cadre d'une convention d'accompagnement, la société WINDSTROM, porteuse du projet, a participé pour un montant de 40000 € à la création du théâtre de verdure sur le Parc de l'Envol.

Une éolienne, comment ça marche ? C'est pas sorcier

01 Fonctionnement d'une éolienne

Une éolienne transforme l'énergie cinétique du vent en énergie mécanique puis en électricité.

C'est une dynamo de vélo... sauf que c'est le vent qui pédale.

Le savez-vous ? L'alternateur est une application parfaitement maîtrisée de la machine synchrone, inventée dans la deuxième moitié du 19^e siècle par Nikola Tesla.

- 1 Fondations
- 2 Armature de couplage au réseau électrique
- 3 Mât
- 4 Système d'orientation
- 5 Pale
- 6 Moyeu et commande de rotor
- 7 Frein
- 8 Multiplicateur
- 9 Générateur
- 10 Système de régulation électrique

Un vent de transition

Les caractéristiques des éoliennes

Les éoliennes terrestres

Les éoliennes terrestres triples à axe horizontal sont les éoliennes les plus implantées sur le territoire.

4,5 MW

Aujourd'hui les éoliennes terrestres les plus récentes ont une puissance de 4,5 MW. Ce qui permet d'alimenter environ 3500 foyers*.

Les éoliennes en mer posées

Fixes et destinées aux fonds de moins de 50m, ces éoliennes, actuellement les plus puissantes, peuvent exploiter les forts vents marins côtiers.

9,5 MW

Aujourd'hui les éoliennes offshore les plus récentes ont une puissance de 9,5 MW. Une telle éolienne permet d'alimenter plus de 7 000 foyers*.

Les éoliennes en mer flottantes

Avec une fonction flottante, reliées au fond par des lignes d'ancrage, ces éoliennes peuvent être implantées plus au large, dès 50m de fond.

7 000 foyers

L'équivalent de la population d'une ville comme Albertville

*hors chauffage et eau chaude.

En résumé

- Le fonctionnement d'une éolienne est simple et sans danger.
- Sa technologie est parfaitement maîtrisée du début à la fin de sa vie.
- C'est une énergie renouvelable, inépuisable, très efficace et particulièrement adaptée au territoire Français.

Désintox

« Il paraît que les éoliennes font beaucoup de bruit et que c'est gênant pour les riverains de parcs éoliens. »

FAUX

≈ 30dB

C'est une idée reçue. Une éolienne à distance minimum obligatoire d'une habitation (500m) produit environ 30 décibels (30 dB) ce qui équivaut au bruit existant dans une chambre à coucher.

La loi française impose aux parcs éoliens de ne pas dépasser le bruit ambiant de +3 dB la nuit et +5 dB le jour.

Les améliorations technologiques constantes permettent de diminuer toujours un peu plus les sons émis par les éoliennes.

Echelle du bruit

140 Avion au décollage

120 Seul de la douane

105 Concert/Discothèque

95 Klaxon

90 Serrure de danger

80 Automobile

70 Salle de classe

60 Fenêtre sur rue

40 Ingénieur

30 à 40 Éolienne à 500m

20 Chambre à coucher

20 Vent léger

0 Seul d'oubliette

LES NOMADES DES JARDINS

Dans le cadre de la découverte du tissu économique de la commune, après avoir découvert tant le barrage de la Roche que la société DECONS, découvrons une activité originale : la production d'escargots.

En 2000 s'est créée sur Le Vigeant la SARL LES NOMADES JARDINS.

L'idée était de valoriser un bâtiment de transformation agro-alimentaire en sous-production installé à Adriers. Cet atelier effectuant de la transformation de carpes, il fallait trouver une production compatible avec cette activité.

Une étude de marché a rapidement conduit à s'intéresser à la production d'escargots. La France est largement déficitaire et s'approvisionne en très grande majorité dans les Pays de l'Est.

Le projet :

- Maîtriser l'activité du naissage à l'assiette du consommateur.
- Scinder la production en 2 sites, la reproduction au Vigeant, l'engraissement à Adriers, auprès de l'atelier de transformation.

Comment ça marche ?

Chaque été, en juillet, sont choisis les reproducteurs parmi les plus beaux spécimens dans la production de l'année.

Ces escargots, futurs reproducteurs, sont mis en hibernation longue à 4° jusqu'au mois de janvier dans des chambres froides.

Arrêt de cette hibernation en janvier ; l'accouplement a lieu pour 1/3 des escargots dans les 48 h. Rappelons que si les escargots sont hermaphrodites (possédant les 2 sexes), ils ne peuvent s'autoféconder et doivent donc s'accoupler 17-18 jours après débute la ponte dans des petits pots remplis de terre.

Chaque reproducteur pond au fond du pot une centaine d'œufs, représentant un volume égal au volume de l'escargot.

Chaque ponte est alors délicatement collectée et installée par lot de 50 dans des assiettes en aluminium recouvertes de tourbe et munies d'un couvercle.

Ces assiettes sont alors installées en écloserie, à 21° et avec une très forte humidité.



18 à 21 jours après, l'éclosion donne naissance aux petits escargots, gros comme une tête d'allumette. Ces minuscules escargots sitôt nés venant s'installer au dos des couvercles, ils sont délicatement collectés pour être installés dans des boîtes en bois type boîtes à camembert.

Les boîtes sont alors installées en nurserie, des serres maintenues à 16° avec un arrosage chaque nuit.

Fin avril et la fin des gelées autorisent à installer les escargots dans des parcs d'engraissement ensemencés de crucifères, couverts de planches de bois en guise d'abris et clôturés électriquement. Les escargots sont alors nourris d'une farine composée de maïs, de lupin, de soja et de calcaire pour favoriser la fabrication de la coquille.

Quelques chiffres :

L'espèce choisie est le gros gris

100 000 reproducteurs sont choisis chaque année.

La production est d'environ 10 000 000 d'unités.

Ce chiffre impressionnant représente une production de 100 t d'escargots.

L'activité de reproduction installée au Vigeant nécessite 5 personnes à plein temps du mois de janvier au mois de mai.

Restauration - Bar -
Hôtellerie

Hôtel du Barrage

M. et Mme BOCQUENET Éric
Bourpeuil – route du Viaduc
☎ 05.49.48.70.31



**Petite Brasserie du Viaduc
Bar – Tabac – Hôtel**

M. CHABOUTY Thierry
Bourpeuil
☎ 05.49.48.42.54



Paddock Café

Circuit du Val de Vienne
☎ 06 08 55 34 95

Restaurant

Les reflets de la Vienne

22 route du Viaduc
☎ 05.49.91.81.21

Hôtel du Val de Vienne ***

Port de Salles
☎ 05.49.48.27.27
✉ info@hotel-valdevienne.com
www.hotel-valdevienne.com
Me ROBERT Mélanie
Mr EUDE Jean-Christophe



Circuit du Val de
Vienne

Technopole ZA Circuit Val de Vienne
86150 Le Vigeant

A.S.A. du Circuit Val de Vienne

M. MOREAU Mathieu

SA Les Deux Arbres

M. LECONTE Jack et
M. BUSSAC Jean-Hubert
☎ 05.49.91.79.17 / 05.49.91.81.17
✉ info@lesdeuxarbres.com

Circuit du Val de
Vienne

L'ARBRE compétition Sarl

M. LECONTE Jack
☎ 05.49.48.58.77
☎ 05.49.84.15.28

www.larbre-competition.com



RACING WORDS Sarl

☎ 05.49.83.08.30
☎ 05.49.83.08.31

RACING LOGISTIC Sarl

M. LECONTE Jack
☎ 05.49.84.11.11
☎ 05.49.84.11.12

Hotél - Résidence des Pilotes

☎ 05.49.91.79.17
☎ 06.76.45.73.45
✉ reception@residencepilotes.com

Entreprises

ALDEVienne DECONS

Affinage d'aluminium
Brame Faim
☎ 05.49.84.59.59
☎ 05.49.48.81.81
<http://aldevienne.com/>

E.D.F. – G.R.P.H.

Production d'électricité
Jousseau – Millac
☎ 05.49.48.75.02

FAISANDERIE du Bois Prieur

Elevage de gibiers
Les Algès
☎ 05.49.48.93.30 / 06.85.55.01.19
☎ 05.49.84.05.22

MOREAU MINOTERIE

La Pouge
☎ 05.49.48.70.24
☎ 05.49.48.19.57

MOREAU et Fils Sarl

Travaux publics
Millac
☎ 05.49.48.80.43 / 06.80.20.78.68
☎ 05.49.48.98.95

SODEM Primial

Abattoir et négoce de bétail
Le Cériolet
☎ 05.49.84.98.40
☎ 05.49.48.96.56
✉ jm.cruveilhaer@sodem-primial.com

SOREGIES

Production d'électricité
Mauprévoir
☎ 0810.50.50.50

Entreprises - suite

**Séché ECO INDUSTRIES
Groupe Séché Environnement**

Société Vienne Ordures
La Ressièrre
☎ 05.49.84.57.91
☎ 05.49.91.82.45

www.groupe-seche.com



Sous certaines conditions, accepte les
matériaux à base d'amiante
(Tôles fibro, etc...)

Agriculture

TERRENA POITOU SCA

Chez Charraud
☎ 05.49.48.89.05
☎ 05.49.48.84.39

HUGUENOT Sarl

Travaux agricoles
La Tuilerie
☎ 05.49.53.06.99

Domaine Dilki

Bedoux
☎ 06.79.00.08.27
www.domaine-dilki.com

Ferme équestre Cavale Rye

Pension, dressage, cours
La petite rye
☎ 06.56.79.79.26
f @fermeequestrecavalerye



RANGER BETAIl Sarl

Négoce en bétail
Clavières
☎ 05.49.48.58.89
☎ 05.49.84.10.42

Services

A.C.C. Assistance conseil comptabilité

3, rue du 4 août
☎ 05.49.48.19.62

A.F.P.A.

Formation professionnelle pour adultes
Le Chaffaud
☎ 05.49.83.34.00
☎ 05.49.83.34.29

Services - suite

Agence Postale Communale et Bibliothèque Municipale

2 route du 4 août

☎ 05.49.84.15.50

✉ bibliotheque19@orange.fr

Mémo horaires d'ouverture

Mardi, Mercredi, Vendredi:

13h30-17h15

Jeudi et Samedi : 9h-12h15

NOUVEL HORIZON – A.N.E.S.I.

Centre Educatif Fermé

Bramme Faim – BP 02

☎ 05.49.48.82.10

☎ 05.49.48.97.89

Tarragon Marley

Assistante administrative et traductrice

☎ 07.83.18.94.65

✉ Assistance.tarragonmarley@gmail.com

Gîtes – Chambres d'hôtes

Gîte de la Vacherie

M. CRUVEILHER Jean-Marie

La Vacherie

☎ 05.49.48.87.20

✉ jean-mary.cruveilher@ozone.net



Gîte de la Maison Neuve

M. et Mme JATIAULT Xavier

Le Bois de Lareau

☎ 05.49.48.93.59 / 06.79.50.48.54

✉ xavier.jatiauxt@orange.fr

🌐 www.gite-maison-neuve.a3w.fr



Gîte de la Roche

M. BOWER

4 et 6 Château Trompette

☎ 07.86.10.71.01

Gîte des Fouillarges

M. DEBIAIS

Les Fouillarges

☎ 05.49.87.57.18

Gîte

M. PORTSMOUTH

6 rue Saint Sornin

☎ 06.43.95.15.52

Gîte Beau Maison

M. ROBINSON

6 rue Alexandre Bessaguet

☎ 07.49.16.89.40

Gîtes – Chambres d'hôte - suite

Gîte de la petite Ferrandière

M. Renelier

La petite ferrandière

☎ 06.78.80.64.83

Gîte de Villodier

M. D'AUSBOURG

Villodier

☎ 06.82.91.59.40

Gîte de Bagouère

M. Guillot-Royoux Julie

Bagouère

☎ 06.83.92.62.39

Gîte de Caractère

Mr PECOUT

Ponton

☎ 06.85.02.00.56

Gîte des Lavandières

Mme Séverine BERAS

La petite âge

☎ 06.13.85.05.51

Gîte Maison Fleurie la Tuilerie

M. LOVEJOY-BLACK

La Tuilerie

☎ 05.49.48.22.82

Chambre d'hôtes

Mme IND Kate

Perieux

☎ 05.49.48.88.95

Chambre d'hôtes

La maison du Verger

M. CARTER Alistair

13 rue du 4 Août

☎ 07.50.67.20.74

Chambre d'hôtes

M. MASON Mark

31 route du 4 Août

☎ 06.38.29.77.35

Chambre d'hôtes

Mme ELLIS Karen

5 route du Viaduc BOURPEUIL

☎ 05.17.36.60.21

Hébergement Insolite Pré' en bulles

M. Maniez et Precigout

La gare

☎ 07.89.08.01.85

Déchèterie

DECHETERIE DE MILLAC

ZAE Les Gagnas – Millac

☎ 05.49.84.57.62

✉ simer-ecopole@cq86.fr

🌐 www.simer86.fr

Parcours Aventure, Saut à l'élastique

Oxygène 40

M. MONTIEL Franck

16 route de Jarnac 16200 Foussignac

☎ 06.03.61.58.19.

✉ oxygene40@yahoo.fr

Le parc de l'envol – Viaduc

☎ 06.33.14.64.01

✉ contact@parcdelenvol.com

🌐 www.parcdelenvol.com

Assistantes maternelles

MARTINEZ Angélique

7 rue du 4 Août

☎ 05.49.48.63.82

BREGEON Marie-Claude

56 rue du 4 Août

☎ 05.49.48.93.40

Artisanat - Commerces

AMOR Peter

Electricité

6, rue de la Forge – La Petite Age

☎ 05.49.91.85.54

Me HAZARD

Services de retouche couture sur tous vêtements

La Rye

☎ 06.22.73.61.26

Icetelec

Electricien

6, route de Saint-Martin L'Ars

☎ 05.17.36.12.23

☎ 06.10.64.43.65

GIGATIK.COM

Hébergements Web et création de site internet

Philippe MICHAUD

☎ 07.82.02.58.72

✉ contact@gigatik.com

Les Cageots Locaux

Vente de produits locaux

Mr VAN AUBEL Bruno/ Me FELLER Sascha

☎ 06.84.86.99.60

R-one Boutique

Alimentation, couchage, jeux, promenade

pour vos animaux

☎ 06.64.91.74.67

✉ Croquetterie-derwann.fr



Liste des associations locales

U.F.V.G. – A.C. et Anciens du Maquis

Président : J.P. THIMONIER

☎ 05.49.48.80.76

Comité des Fêtes du Vigeant

Président : Jacques BLANCHARD

☎ 05.49.84.50.85

Club Amitiés et Loisirs

Présidente : Yolande PLISSON

☎ 05.49.48.85.15

Culture et Loisirs Vigeantais

Présidente : Marie-Claude FINSTERLE

☎ 05.49.48.31.39

Donneurs de Sang Bénévoles

Présidente : Josette PINAUD

☎ 05.49.48.38.43

Parents d'Elèves de l'Ecole Publique

Présidente : Laëtitia CAROLO

☎ 06.62.93.08.04

✉ ape.vigeant@gmail.com

Club de Gymnastique Volontaire

Présidente : Ruth GELIN

☎ 09.67.31.04.98

Football club Vigeantais

Président : Benjamin LETERTRE

✉ footballclubvigeantais@gmail.com

**Association de sauvegarde de l'environnement,
Paysages et patrimoines Sud Vienne**

Président : Patrick DAVID

☎ 06.85.92.57.76

**Association de Chasse Communale
Agréé**

Président : Alain PINAUD

☎ 05.49.48.38.43

Pétanque Vigeantaise 86

Président : Philippe MICHAUD

☎ 07.82.02.58.72

**Association Sportive
du Circuit du Val de Vienne**

Président : Mathieu MOREAU

☎ 05.49.48.86.38

Association Val de Vienne Moto

Président : Christophe HARIOT

✉ valdeviennemoto@yahoo.fr

Comité du Plan d'Eau

Président : J.P. THIMONIER

☎ 05.49.48.80.76

A.R.N.I

Président : Jean-Pierre MELON

✉ melon.jean-pierre@orange.fr

Parc de l'Envol

Présidente : Cathy VERGNAUD

☎ 06.78.51.82.86

Tous ensemble

Présidente : Alexandra FELLER

☎ 06.16.98.13.53



Association des parents d'élèves

Pour la rentrée scolaire 2022/23, nous accueillons une nouvelle professeure des écoles Mme Cuvier Morgane (directrice, classe maternelle- CP), Mr Paquet Julien a en charge les classes de CE-CM comme l'année précédente, Mmes Lombard Solange et Montero Régine (ATSEM) et Mme Delage Catherine (responsable restauration).

Le bureau de l'**APE** s'est renouvelé suite au départ d'élèves vers le collège et l'arrivée de nouvelles familles à l'école.

A ce jour les membres administratifs sont :

Présidente : Mme Carolo Laetitia (parent de Mia en PS)

Secrétaire : Mme Joyeux Flore (parent de Alice en CP)

Secrétaire adjointe : Mme Pearce Camille (parent de Ezra en MS)

Trésorière : Mme Feller Sascha (parent de Sarah en MS)

Nous comptons également parmi les membres du bureau : Mmes Enjalbert Nelly, Pinard Marion, Blais Ludivine, Mr Wagon Mickael, Petureau Benoît, Giraud Xavier.

Après quelques années difficiles avec la pandémie ou nous avons dû abandonner nos projets, nous espérons que celle-ci est derrière nous et que nous allons pouvoir mener à bien nos activités pour les enfants.

Afin de faire connaissance avec les nouvelles familles, les instituteurs et les ATSEM, nous avons organisé un goûter le 30 septembre à la sortie de l'école.

Le **Vendredi 16 décembre**, en partenariat avec les instituteurs, un **spectacle** " le costume du père Noël" sera proposé aux élèves à **14h45 à la Salle des Pradelles**, il sera ouvert au public avec participation libre. Il sera suivi de notre **Marché de Noël** qui lui sera **à l'école du Vigeant à partir de 16h30**.

D'autres projets sont en cours de réalisation telle que la vente de "sac esprit nature" par les instituteurs et d'autres seront à venir (carnaval, loto, tombola...). La seule date qui a été fixée à ce jour, c'est la fête de l'école le **Vendredi 30 juin 2023** en espérant que la canicule ne nous obligera pas à revoir celle-ci.

L'APE LE VIGEANT

Ape.vigeant@gmail.com

1 rue du 4 Août 86150 le Vigeant



La Vie Associative

La vie reprend. Nous avons décidé d'organiser l'Assemblée de l'ascension, fête emblématique pour les Vigeantais et Vigeantaises, avec la traditionnelle course cycliste.

Ce fut la 73ème édition soutenue par les bénévoles de nos associations et par le président du Cyclo de Civray, Eric Moinet qui anime toujours bien cette belle course. Les coureurs sont très enthousiastes de venir au Vigeant car ils repartent avec de bonnes primes grâce aux dons des associations locales, commerçants et entreprises que nous remercions vivement.

Le spectacle proposé par la M J C anime la fin de l'après-midi. Après leurs efforts les coureurs peuvent alors se joindre aux spectateurs pour déguster le fameux « miget ». Puis tout le monde se retrouve autour de la table pour un bon repas.

Alors, rendez-vous le 18 Mai 2023



Repas 14 juillet au stade



Les olympiades club de foot - 23 juillet



Soirée châtaignes - 12 novembre



Remise des prix course cycliste
fête de l'ascension 26 mai

Le 14 Juillet a toujours été une journée de rassemblement pour un repas champêtre tout en s'amusant avec des jeux organisés par les habitants et nos sportifs, filles et garçons (matches amicaux, tir à la corde...)

Depuis l'année dernière, nous avons créé une soirée châtaignes, moment convivial après les journées chaudes de l'été et avant que tout le monde se mure chez soi. Fort du succès rencontré en 2021, des bénévoles ont décidé d'organiser de nouveau cette soirée autour du braséro. Il a fallu pas moins de 30kg de châtaignes pour régaler les 80 convives. Jeunes et moins jeunes ont pu échanger en dégustant les fameuses châtaignes grillées et les gâteaux confectionnés par quelques pâtisseries de la commune.

C'est sûr, il y aura une troisième édition de la soirée « CHATAIGNES » en 2023.

La municipalité n'oublie pas ses aînés avec le goûter et la distribution de 167 colis de fin d'année; mais nous sommes déçus qu'ils ne soient pas plus nombreux à nous rejoindre ce Dimanche après-midi que nous leur offrons.

Merci à tous les bénévoles et à bientôt

Le conseil municipal



DONNEURS DE SANG BENEVOLES



Comme chaque année, nous remercions la Municipalité qui nous met à disposition gratuitement la salle des Pradelles pour les collectes et autres manifestations et nous permet de réaliser en mairie toutes les photocopies dont nous avons besoin !

Cette année encore, nous n'avons pas pu avoir de calendriers ! Peut-être pourrons-nous en distribuer l'année prochaine.

Nous avons, en 2022, 2 collectes ainsi que L'ISLE JOURDAIN. A notre collecte du 28 janvier, nous avons eu 48 personnes présentées, 43 dons dont 2 1ers dons. Par contre à celle du 16 septembre, nous avons eu seulement 35 personnes présentées, 31 dons dont un 1er don.

Ces 2 collectes ont eu lieu à la salle des fêtes de L'ISLE JOURDAIN à cause d'un problème à la salle des Pradelles. Nous remercions la Mairie de L'ISLE JOURDAIN pour le prêt de leur salle qui nous a permis de réaliser nos 2 collectes et ainsi sauvegarder les dons de sang. Nous espérons qu'en 2023 nous pourrons prévoir notre unique collecte au VIGEANT, qui se tiendra le lundi 22 mai.



Assemblée générale du 06 mars 2022

Notre A.G. a donc eu lieu le Dimanche 06 mars 2022 mais n'a pas été suivie par le traditionnel repas au restaurant toujours à cause des conditions sanitaires suite au COVID. Espérons qu'en 2023 tout rentre dans l'ordre et que nos manifestations reprennent.

A cette A.G., les 7 personnes du tiers sortant ont été réélues et une nouvelle personne est entrée dans le C.A.

3 diplômes et médailles ont été remis dont une médaille d'or avec une palme au 6e niveau pour + de 150 dons.

DATES DES COLLECTES DE SANG 2023 DES 4 ASSOCIATIONS REUNIES

Mercredi 25 janvier : QUEAUX Lundi 22 mai : LE VIGEANT Mercredi 20 septembre : QUEAUX
Mercredi 22 mars : ADRIERS Mercredi 19 juillet : L'ISLE JOURDAIN Lundi 27 novembre : ADRIERS

MANIFESTATIONS 2023

- Randonnée : 22 janvier
- Assemblée générale et repas au restaurant : 05 mars

La Présidente
Josette PINAUD



A.C.C.A



L'assemblée générale a eu lieu le 11 juin 2022. L'effectif des chasseurs est stable bien que quelques nouveaux aient intégré l'association. Le bureau reste inchangé ; il se compose maintenant de 6 personnes.

Président d'honneur Jean-Michel MATHIEU

Le bureau :

Président : Alain PINAUD
Vice-président : Jean-Paul REMBLIERE
Secrétaire : Jean-Michel BONNEAU
Trésorière : Catherine DELAGE

Les membres du C.A.:

Alexandre LAURENDEAU et Julien PAILLET.

Cette année, nous avons reprogrammé une journée conviviale « moules-frites » avec le Club de FOOTBALL. Celle-ci a eu lieu le Dimanche 28 Août dernier avec un vif succès puisque nous avons réuni, à cette occasion, 160 convives et 12 enfants.

Dates à retenir pour 2023 :

Assemblée générale : Samedi 10 Juin 2023 à 10 h à la salle des Pradelles
Moules-frites : Dimanche 27 Août 2023 à partir de 12 h 15 au stade

Campagne 2022-2023

Sur 2022, des lâchers de gibiers ont eu lieu : 09 septembre (50 perdreaux et 50 faisans), 07 octobre (40 faisans et 50 perdreaux), 21 octobre (60 perdreaux et 35 faisans), 04 novembre (40 perdreaux), 25 novembre (30 faisans) et 15 décembre (30 faisans) ; à partir du 08 octobre 2022 jusqu'au 28 février 2023 a et aura lieu tous les samedis une battue aux grandes pattes (1 biche, 1 faon en CMC et 1 BDF) et à partir du 06 novembre, battues aux chevreuils.

Nous remercions les chasseurs qui participent à ces lâchers, les personnes bénévoles qui aident à la survie de cette association, l'ensemble de l'A.C.C.A. et également la commune qui nous met à disposition les salles et qui nous permet de faire toutes les photocopies dont nous avons besoin.



Le président
Alain PINAUD

Culture et Loisirs Vigeantais

Après une période encore difficile en 2021 nous avons enfin pu reprendre l'accueil du public et proposer plusieurs évènements : rencontres, expositions, atelier créatif, du partage, du lien...

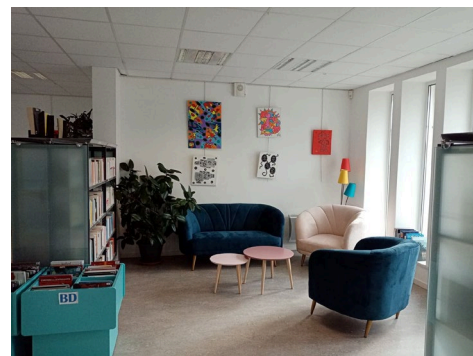
La bibliothèque est avant tout un lieu de vie et d'échange, si vous souhaitez rejoindre notre association afin de nous aider à développer de nouveaux projets n'hésitez pas à venir nous voir vous êtes les bienvenus ! Une assemblée générale est prévue début 2023.



Reprise des ateliers avec l'école les Vendredis matin depuis Septembre 2021



Rencontre avec Charlotte Sizel A l'occasion de la sortie de son 2^{ème} livre Maudite - Avril 2022



Exposition peintures Pascal Audin - Mars 2022



Lire en transat et spectacle *La natür c'est le bonhür* organisé par la Boulit en collaboration avec la MJC Champ libre Fête de l'ascension - Mai 2022



Atelier créatif « croc' croquis » avec Emmanuelle Zenatti - Octobre 2022

Et aussi :

Rencontre échange discussion café-tricot tous les Vendredis après-midi

La traditionnelle **bourse aux livres** a également repris, elle a eu lieu le Samedi 3 Décembre 2022.



Pour débuter **2023** de **nouvelles expositions** peinture avec Emmanuelle Zenatti puis Hervé Vilain et une **soirée jeux de société** le 10 Février en partenariat avec la MJC Champ Libre.



ANCIENS COMBATTANTS

UFVG-AC MAQUIS SUD VIENNE

La Section UFGV-AC Maquis Sud Vienne, a fait son assemblée générale le Samedi 19 mars 2022. Un moment de recueillement en mémoire de nos cinq adhérents décédés. L'effectif est en baisse 39 adhérents pour 2022. Néanmoins, notre association reste forte et sera présente avec ses drapeaux à toutes les manifestations du souvenir.

Le 19 mars la section a célébré le 60ème anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie
Les commémorations du (8 mai victoire 1945) (La tragédie du 4 août 1944)
(du 11 novembre armistice de 1918)

Un repas en commun le 11 novembre avec les communes :

Le Vigeant // L'Isle-Jourdain // Moussac // Salle des fêtes de L'Isle-Jourdain

L'année 2022 le concours de belote a été annulé ainsi que le pot-au-feu.

DEVOIR de MEMOIRE 4 AOÛT 1944 - 4 AOÛT 2024

Le 4 août 1944 restera pour toujours une page douloureuse de l'histoire de notre commune.

A l'occasion du 80ème anniversaire - **ce sera le Dimanche 4 Août 2024** - nous voulons une nouvelle fois ranimer la flamme du souvenir avec le concours des Autorités Civiles et Militaires ainsi que des services d'organisations d'Anciens Combattants en charge de ces événements dédiés à la mémoire collective.

Nous demandons dès maintenant à toutes les familles du Vigeant (ou ailleurs) qui posséderaient des documents se rapportant au 4 Août de bien vouloir contacter la mairie.

En vous remerciant par avance de votre participation.

Le Bureau :

Président : Jean-Pierre Thimonier

Vice-Président : Henri Bourriaud

Secrétaire : Yolande Plisson

Trésorier : Roger Plisson

Porte-drapeaux

François Gilliot

Marcel Sansiquet

Killian Guinaud

Corinne Mémin



Le Président Jean-Pierre Thimonier

Club Amitiés et Loisirs

Après de longs mois de silence, le **Club Amitiés et Loisirs** a repris ses activités le Jeudi 6 février 2022.

Assemblée générale avec un renouvellement du bureau suite au décès de la présidente Paulette Saimond.

Nous nous réunissons tous les 15 jours, **les Jeudis à 14h00** salle des Pradelles.

Un après-midi récréatif et convivial (belote, tarot, jeux divers, scrabble) avec un goûter offert.

Un repas concocté par les bénévoles fin juin (**Juillet et août pas de réunion**).

Reprise le 8 Septembre, concours de belote le 10 Septembre.

Repas de Noël en Décembre.

Huit nouvelles adhérentes de L'Isle-Jourdain, nous les remercions.

Toutes les personnes qui veulent nous rejoindre seront les bienvenues.

Pour 2023 :

Assemblée générale Jeudi 19 janvier 2023.

Concours de belote // deux repas // Juin et Décembre.

Nous envisageons une journée de sortie date et mois à définir ?



Nous remercions Mr le Maire et la municipalité de mettre la salle des Pradelles à notre disposition gratuitement.

Club de Gymnastique Volontaire

Le club a repris ses activités le Lundi 12 septembre avec changement de jour et d'heure

Tous les lundis de 18h à 19h salle des Pradelles.

Notre club avec ses 23 ans de création se porte bien.

La pratique de la gymnastique volontaire diversifiée est adaptée à toutes les personnes, de tout âge et permet de rester bien dans son corps sous la houlette de notre animateur **Florian Bureau**.

Trois nouvelles adhérentes sont venues rejoindre notre groupe.

La cotisation est de 60€ pour l'année.

Un concours de belote en février et repas potée en novembre.

L'ensemble du club remercie Mr Le Maire et la municipalité de la mise à notre disposition de la salle des Pradelles gracieusement.

Le Bureau :

Ruth Gelin : Présidente

Marie-Claude Finsterlé : Trésorière

Yolande Plisson : Secrétaire



Ruth Gelin Présidente



La Pétanque Vigentaise

Mesdames, Messieurs,

Nous remercions la commune de le Vigeant, pour leur aide dans nos activités et vous souhaite une très bonne fin année.

Reprises des concours avec des lots pour les participants prochainement.

La pétanque attire de plus en plus de monde, les parties se jouent dans une réelle convivialité et une très bonne harmonie, tout le monde est satisfait du résultat.

La pétanque ouverte tous les Vendredis à partir de 14h00 a permis de nombreuses rencontres et dans une ambiance conviviale. Notre brocante annuelle qui a été félicitée comme chaque année par nos exposants particuliers et professionnels.

L'année prochaine, retrouvez le club avec une nouvelle équipe et un nouveau bureau dans une ambiance toujours très amicale.

Le président remercie également tous les membres de son bureau et les membres actifs de l'association pour leur dévouement.

Leur aide a permis au club de fonctionner dans les meilleures conditions.

Le président du club de pétanque Vigentaise

Michaud Philippe



Club de pétanque vigeantaise
16 rue du 4 Août 86150 LE VIGEANT
contact@petanquevigeantaise.fr 07.82.02.58.72

VAL DE VIENNE MOTO CLUB

Saison 2022

La saison 2022 du Val de Vienne s'achève sur une saison aboutie tant sur le plan des roulages d'entraînement sur notre superbe Circuit du Val de Vienne que sur la compétition avec le Championnat de Ligue Nouvelle-Aquitaine et bien sur la dynamique école de moto « School Academy » sur le circuit du bois d'Arson.

Le Val de Vienne moto, c'est un staff d'une quinzaine de bénévoles passionnés, motivés pour assurer 9 journées d'entraînements sportifs de quelques 200 pilotes par journées mais également des journées « découvertes » pour des pilotes de « tous les jours » encadrés pour l'occasion par un BE et un encadrant pour 4 pilotes permettant de faire découvrir le plaisir de la piste en toute sécurité.



Le VVM c'est un club fort de ses 350 adhérents, pilotes amateurs pour la plupart, mais également des pilotes de renommée nationale voire internationale avec un pilote double champion du monde d'endurance et vice-champion cette année.



Le VVM c'est aussi le moteur du très beau championnat de ligue N-A porteur de trois épreuves sur 4 cette année, et une magnifique finale sur son circuit de prédilection au Vigeant fort de plus de 250 pilotes et l'un des plus gros paddocks de France.



Le VVM c'est bien sur son école moto labellisée FFM, la « School Academy » sur son circuit du bois d'Arson idéalement placé et aménagé pour permettre à notre public jeune de découvrir la pratique du 2 roues dans les meilleures conditions.

Tous les objectifs de cette année 2022 ont pu être tenus, 9 journées de roulage avec quelques 200 pilotes par journées, 4 épreuves du championnat de Ligue et 11 journées « School Academy » qui ont motivées quelques 210 inscriptions d'enfants de 6 à 16 ans.

Le club remercie ses adhérents, son staff et ses bénévoles mais aussi ses partenaires, les collectivités locales et leurs élus qui ont permis de porter haut les valeurs sportives et associatives de notre magnifique sport mécanique.



Association « Tous Ensemble »

Grâce aux donations, on a pu faire plein des choses cette première année !

On a commencé avec une chasse aux œufs pour les enfants de l'école pour Pâques, suivi par des différents dons pour l'Ukraine quand la guerre a commencé. 1 Vendredi sur 2, on vous accueille aux Cageots Locaux pour un échange linguistique, où Camille essaie de descendre la barrière entre les langues le français et l'anglais. C'est un moment qui est offert par l'association et tout le monde est le bienvenu.

La ferme du Petit Age a fait une sortie à la maison de retraite à Usson, on a fait une grande donation de nourriture pour les chats et 1 fois par mois, c'est soirée quiz ! Halloween a aussi été un grand succès (merci encore à tous ceux qui ont ouverts leurs portes pour donner des bonbons à un grand groupe d'enfants !) Notre soirée à la salle de fête a récolté 1040.17 euros pour l'association « un hôpital pour les enfants » à Poitiers !

Avec l'école, on a également participé aux « boîtes cadeaux 86 », une cinquantaine de cadeaux préparés pour les plus démunis avec un mot ou dessin des enfants.



Décembre c'est le mois pour venir trouver des vêtements chauds ou des cadeaux pour vos proches !

En Janvier nous sommes fermées, mais à partir de Février on vous accueille tous les **Vendredis de 10h à 16h et le 3ème Dimanche du mois au 36 rue du 4 août.**

Alexandra FELLER

Plantation d'arbres



Le 04 juillet 2022, Madame Marguerite BLONDEL fêtait ses 100 ans entourée de sa famille, au foyer logement de l'Isle-Jourdain. Monsieur Le Maire et Madame Laurendeau, au nom du conseil municipal, lui ont offert un bouquet de fleurs. Ce 03 décembre, Chantale, sa fille, a planté un chêne Américain en son honneur dans le parc près de la mairie.



La municipalité a souhaité y ajouter les naissances de l'année alors, Lola, née en février, accompagnée de son papa et sa maman ont choisi de planter un noisetier. Côme, né en février et Maxence, né en avril, auront eux aussi leur arbre : un châtaignier et un néflier.



Focus sur quelques actions de la MJC Champ Libre

Toutes les activités, animations, sorties, temps d'échange débats, services, évènements... sur www.mjc-champlibre.fr ou à la MJC : 05 49 48 94 00 et dans les programmes de *La Boulit'*, votre Scène Culturelle de Vienne et Gartempe



Lieux Accueil Enfants Parents

Espace de détente, de rencontre, de jeux, d'éveil et de socialisation pour les enfants de 0 à 5 ans accompagné de son/ses parent/s, futur/s parent/s, grand/s-parent/s ...

Où	Le Vigeant : 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} mercredi du mois, En alternance : Availles Limouzine, L'Isle Jourdain & Usson du Poitou, le dernier mercredi du mois
Quand	Mercredi : 9h30-12h (accès libre) (sauf vacances scolaires)



Relais Petite Enfance

Assistants maternelles, Professionnelles de la garde à domicile, parents ou futurs parents, l'animatrice professionnelle du RPE vous accompagne dans tous les aspects de la garde du jeune enfant

Où	MJC Champ Libre et en itinérance à Availles Limouzine, L'Isle Jourdain, Mauprévoir & Usson du Poitou
Quand	Sur rendez-vous, plus d'infos à la MJC



Accueil de Loisirs enfants

Besoin d'un mode de garde le mercredi ou pendant les vacances pour vos enfants, petits-enfants... de 3 à 11 ans, l'accueil de Loisirs propose de multiples activités éducatives.

Transport possible au départ de votre commune*

Où	Pôle Educatif à L'Isle Jourdain	Salle multi activités à Availles Limouzine
Quand	Vacances scolaires Lundi au vendredi 8h à 18h	Mercredi en période scolaire 12h-18h30



Point Relais Numérique CAF

Des démarches à faire sur les sites caf.fr, impots.fr, pole-emploi.fr... la secrétaire d'accueil de la MJC vous accompagne.

Ordinateur et accès wifi en libre-service gratuit

Où	MJC Champ Libre à L'Isle Jourdain
Quand	Lundi 14h – 18h, mardi au vendredi 9h-12h & 14h 18h (vendredi fin à 17h)



Atelier cuisine du monde

Animé par Françoise DARDENNE

Repas à thème

2^{ème} samedi de chaque mois - 10h à 14h

MJC et en itinérance dans les communes

Seul ou en famille, participez à l'élaboration d'une recette de cuisine que vous partagerez au déjeuner

Inscription obligatoire

Adhésion MJC et participation aux ingrédients



Dessin - peinture

Animé par Emmanuelle ZENATI

Apprentissage et perfectionnement des différentes techniques d'expression du dessin et de la peinture (gouache, collages...), notions de couleurs et de volumes à partir de compositions

Enfants et adultes

Jour et horaire	Lieux
Lundi 13h30 - 15h30 Mercredi 14h - 16h	L'Isle Jourdain
Mercredi 9h - 11h	Le Vigeant
Samedi 10h - 12h	Availles Limouzine

Tarifs à la MJC et sur www.mjc-champlibre.fr



Tennis de Table

Animé par Albert FAURE

Pratique collective en loisirs

Enfants à partir de 10 ans

Adultes

Mercredi 19h30 - 21h

Salle Polyvalente Availles Limouzine

Tarif annuel de septembre 22 à juin 23 = 25€



Futsal

Animé par Gaël LAVAUD

Deux heures de détente sportive

Adultes à partir de 17 ans

Mercredi 20h15 - 22h30

Gymnase L'Isle Jourdain

Tarif annuel de septembre 22 à juin 23 =

10€



Théâtre

Gisèle HALIMI : Défendre !

Compagnie l'Ouvrage

Samedi 4 mars - 16h

Salle Maigret Usson du Poitou

Solo théâtral tout public à partir de 14 ans

Durée 1h

Tarifs : 8€ et 5€ (demandeurs d'emploi, étudiants, adhérents MJC & < 16 ans)

C'est un rendez-vous. La parole de Gisèle Halimi interpelle le public dans un rapport direct : souvenirs d'enfance, interviews et plaidoiries s'entrecroisent, comme un condensé de ses combats.

Petite fille insoumise au patriarcat tunisien, femme engagée dans la guerre d'Algérie, figure de la lutte pour l'évolution des droits des femmes, proche de Simone de Beauvoir...

Avec une certaine vision de la justice et un engagement sans faille pour la défense des droits humains.



Arts de piste

Hélix

Compagnie Si j'y suis

Samedi 17 mars - 20h30

Salle des Fêtes L'Isle Jourdain

Jonglerie Digitale tout public à partir de 6 ans

Durée 45 min

Tarifs : 8€ et 5€ (demandeur d'emploi, étudiants, adhérents MJC & < 16 ans)

Un écrivain cherche l'inspiration. Il reste devant sa page blanche, essaie d'écrire puis rature et recommence...

C'est alors que les sons autour de lui se mettent à tourner et le basculent dans son imaginaire

Un autre personnage vient l'aider dans sa quête d'inspiration



Théâtre jeune public

Toc tOc toC !

ChambOule Touthéâtre

Vendredi 24 mars - 10h30

MJC à L'Isle Jourdain

Théâtre de papier & pop-up tout public dès 1 an

Durée 25 min

Gratuit sur réservation

Un grand livre qui s'anime quand on tourne les pages. Des décors qui surgissent, des trappes qui s'ouvrent, le tout accompagné de bruitages. Un tendre voyage au fil des saisons avec toutes sortes d'animaux. Toc, Toc, Toc ? Qui est derrière la page ?



Arts de la rue

2 comme 1 accord **La P'tite fabrique de cirque**

Lundi 1er mai – 16h
Queaux

Duo de clownicien et musiclown tout public à partir de 5 ans
Durée 55 min
Dans le cadre de la Foire du 1er mai organisée par le Comité des Fêtes et la commune de Queaux
Accès libre

Topette et Maestro viennent nous faire un concert ! Ça, ça va !

Topette c'est le grand dont la tête s'approche des étoiles et Maestro, le petit réglé comme du papier à musique.

Ils nous proposent un concert original, où la musique s'accorde avec le rire. Non sans difficultés ni quelques drames, ils vont devenir Clownicien et Musiclown pour notre plus grand plaisir.

Là-dessus pas de doute, ils sont bien 2 comme 1 accord.

Et ça, ça va !



Arts de la rue

Monique et Marie **Thérèse**

Les Tombés de la lune

Jeudi 18 mai – 17h30
Le Vigean

Duo de coiffeuses vintage tout public
Durée 1h
Dans le cadre de l'assemblée annuelle, après la course de vélo et avant le repas du soir organisés par la commune de Le Vigean

Accès libre

"Monique & Marie Thérèse vous attendent dans leur salon de coiffure en pleine rue !

Quoi de mieux pour résoudre la crise que d'aller au plus près des clients dans la rue !

Le salon vous propose un nouveau look aux couleurs seventies ! L'occasion de donner du volume à vos envies, une coupe Sheila 69 ou Dave 77 ?

Nos expertes en brushings vous promettent un rendez-vous coiffure survoltée festif et féministe !"

Toutes les activités, animations, sorties, temps d'échange débats, services, événements... sur www.mjc-champlibre.fr ou à la MJC : 05 49 48 94 00

et dans les programmes de La Boulit',

vosre Scène Culturelle de Vienne et Gartempe.



La Boulit' et la MJC sont soutenues par 13 communes du bassin de vie d'Availles Limouzine, L'Isle Jourdain et Usson du Poitou, la Communauté de Communes Vienne et Gartempe, la CAF, la MSA, le Département de la Vienne, la Région Nouvelle Aquitaine, l'Etat (SDJES, DRAC)





A S E P P

Association de Sauvegarde de l'Environnement
des Paysages et du Patrimoine du Sud Vienne
courriel : asepp86150@yahoo.com



EOLIENNES LE VIGEANT

Depuis le premier trimestre de cette année 2022 les éoliennes du parc des FOUILLARGES sont en fonctionnement (bien souvent d'ailleurs 3 ou 4 seulement sur les 5 installées).

Chacun a pu, depuis, constater que l'impact de ces machines sur l'environnement est beaucoup plus important que ce qui nous avait été annoncé et « vendu ».

Elles sont en effet visibles non seulement des habitations riveraines et de bien des endroits de la commune et notamment du bourg et du Viaduc, mais également des communes environnantes et cela de parfois fort loin.

Quant aux nuisances sonores subies par les voisins les plus proches, elles s'avèrent là aussi bien plus importantes qu'annoncé, rendant parfois impossible de dormir avec les fenêtres ouvertes...

Ces effets néfastes avaient bien été annoncés par les opposants mais bien sûr minimisés voire niés par l'ensemble des promoteurs et partisans du projet (qui en général ne les subissent pas...).

Il reste à surveiller l'impact sur la faune aviaire, même si on assiste à une dérive de l'Europe (et donc de la France) sur ce sujet puisqu'elle a cédé devant la puissance du lobby éolien et autorise désormais la destruction des oiseaux. En effet, sa directive n°24 du 25/05/2022, prévoit que « les états membres devront veiller à ce que la mise à mort d'espèces données d'oiseaux sauvages et d'espèces protégées ne fassent pas obstacle au développement de projet dans le domaine des énergies renouvelables ».

Un vrai scandale, alors que l'on nous présente les éoliennes comme étant des installations écologiques destinés à protéger la planète !

Compte tenu de l'expérience que nous vivons, et des parcs éoliens qui se montent dans les communes voisines (Le Bouchet à Availles Limousines,...) il convient, plus que jamais, de rester vigilant pour :

- **éviter que d'autres éoliennes ne soient installées dans notre commune,**
- **et préserver ce qui peut encore l'être de nos paysages et de notre patrimoine.**

Pour défendre votre cadre de vie, adhérez à l'ASEPP
Contact courriel : asepp86150@yahoo.com

Bonne année

Lysiane PERROT
Secrétaire

Patrick DAVID
Président

Patrick WAGON
Trésorier



CLÉ EN MAIN

Des actus et articles à disposition pour vos sites web et bulletins municipaux

Sobriété énergétique : tous concernés

Dans le but de vous accompagner au mieux tout au long de l'hiver, SORÉGIES incite les habitants de la Vienne à s'inscrire aux alertes **Ecowatt**.



Ecowatt est un dispositif national, co-créé par le Réseau de Transport d'Electricité (RTE) et l'Ademe, qui communique en temps réel le niveau de consommation d'électricité des Français. Ainsi en cas de tension sur les réseaux d'électricité au niveau régional SOREGIES vous préviendra par mail ou SMS afin que vous puissiez adopter les bons gestes pour baisser votre consommation ou la reporter à un autre moment.

SOREGIES sollicite dès à présent ses clients par courrier, uniquement ceux dont elle ne dispose ni de l'adresse mail ni du téléphone portable, de façon à pouvoir les informer sans délai le moment venu. Les données collectées spécifiquement pour le dispositif Ecowatt ne seront utilisées que pour ces alertes, qui participent à l'effort de sobriété énergétique impulsé au niveau national.

Vous pouvez également compléter sans attendre le formulaire de collecte de données et de consentement (accessible depuis le QR code présent sur le courrier ainsi que sur vos factures) ou vous rendre sur le site energies-vienne.fr



CLÉ EN MAIN

Des actus et articles à disposition pour vos sites web et bulletins municipaux

Sobriété énergétique : les communes réduisent le fonctionnement de l'éclairage public



Le gouvernement français vient d'annoncer un plan de sobriété énergétique visant à réduire collectivement nos consommations d'énergie de 10 %.

Dans ce cadre, le comité du Syndicat ENERGIES VIENNE qui s'est tenu le Mardi 20 Septembre 2022 a décidé d'agir sur les consommations des communes et notamment sur l'Eclairage Public (EP).

Ainsi, la décision a été prise de réduire uniformément le temps de fonctionnement de l'éclairage public situé sur les réseaux SRD.

L'extinction sera généralisée de 22H à 6H30 à compter de début Octobre jusqu'à la fin du mois d'Avril 2023.

Grâce à cette décision collective, la consommation électrique totale du service éclairage public de l'ensemble des communes diminuera de 42%.

Maîtriser sa consommation d'eau

L'été 2022 a été marqué par une sécheresse historique : depuis août 2021, un très fort déficit de pluie a conduit à un faible taux de recharge des nappes d'eau souterraines et à des débits de rivière bien inférieurs aux moyennes enregistrées.

Eaux de Vienne a demandé à l'ensemble de ses abonnés de réduire leur consommation d'eau au strict nécessaire : nous tenons à vous remercier des efforts fournis. Pour préserver un bien irremplaçable, l'eau, nous avons besoin que ces bonnes pratiques perdurent



Ensemble, adoptons des petits gestes pour économiser l'eau



Dans la cuisine

- Nettoyer ses légumes dans une bassine et réutiliser cette eau pour arroser les plantes
- Equiper la robinetterie de réducteurs de débit et de mitigeurs



Dans la buanderie

- Choisir des appareils ménagers économes en eau
- Remplir complètement lave-linge et lave-vaisselle avant de les mettre en route, ou utiliser la touche « demi-charge »



Dans les toilettes

- Installer une chasse d'eau à double commande



Dans la salle de bain

- Fermer les robinets pendant le savonnage des mains, brossage des dents et rasage
- Préférer une douche à un bain



Dans le jardin

- Arroser tôt le matin ou tard le soir
- Investir dans un système de goutte à goutte
- Collecter les eaux de pluie
- Paillage et binage limitent les arrosages

Images : Canva, Flaticon, Thierry Montassier



Indicateurs RPQS* 2021 eau potable

Le prix de l'eau

moyen au 01/01/2022

2,38€ / m³

(TTC sur base de 120 m³)

+2,23%

par rapport à 2021

La consommation

164 613 abonnés

soit 302 090 habitants

114 m³ / an / abonné

18 700 millions m³ vendus par rapport à 2020



Les réseaux de distribution

- 9 895 km
- 1 360 fuites réparées :
 - 421 branchements
 - 860 réseaux
 - 79 fontainerie

82,8% de rendement +2,5%

La qualité de l'eau du robinet

2 941 analyses sur l'eau traitée et distribuée



99,8% de conformité en bactériologie

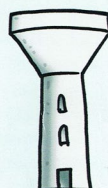
92,7% de conformité en physico-chimie

La ressource

- 142 forages
- 2 prises d'eau de surface
- 740 analyses sur eaux brutes
- 8 contrats Re-Sources

Les ouvrages

- 102 suppressions
- 220 réservoirs
 - 75 châteaux d'eau
 - 145 réservoirs au sol



Les travaux

20 millions d'€, dont :

- 11 millions d'€ pour renouveler les réseaux
- 2,6 millions d'€ pour les ouvrages (forages Châtelleraut, châteaux d'eau, ...)
- 2,6 millions d'€ pour de nouvelles installations (traitement des pesticides, ...)
- 1,3 millions d'€ pour les interconnexions
- 1,2 millions d'€ pour Re-Sources et acquisition de terrain
- 1,3 millions d'€ pour les travaux divers (hors tranche)

*réalisés ou engagés sur le budget 2021

*Rapport sur le Prix et la Qualité des Services

Les ressources en eau

D'où vient mon eau avant d'être rendue potable ?

L'eau potable est issue de deux types de ressources : **les eaux de surface** et **les eaux souterraines**.
Eaux de Vienne – Siveer exploite à 99% des eaux souterraines, captées par forages.
Le complément est prélevé par pompage dans la Vienne.

Après avoir prélevé l'eau dans le milieu naturel, le syndicat procède à plusieurs phases de traitement pour la rendre propre à la consommation.

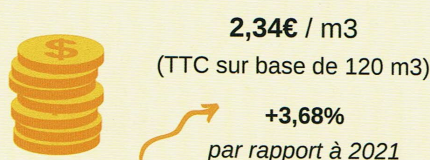
Le saviez-vous ?

Des périmètres de protection sont mis en place autour des points de captage d'eau potable. L'objectif est de prévenir et diminuer toute cause de pollution locale, ponctuelle et accidentelle qui puisse altérer la qualité des eaux prélevées. Sur ces périmètres de protection, les activités peuvent être interdites ou réglementées, selon leur impact potentiel sur la qualité de la ressource.

Les abonnés desservis



Le prix moyen au 01/01/2022 de l'assainissement collectif



Les ouvrages

- **417** stations de traitement d'une capacité de 20 équivalent habitant à 93 000 EH
- **3 145** tonnes de matières sèches de boues évacuées



La collecte des eaux usées

- **2 367 km**, dont :
 - 1 648 km de réseaux d'eau séparatifs
 - 469 km de réseaux unitaires
 - 244 km de refoulement
- **671** postes de relèvement
- **602** contrôles en assainissement collectif

Environnement La qualité des rejets en milieu naturel

- **583** bilans 24h réalisés
91,3% de conformité
- **190** analyses de boues
100% de conformité

L'assainissement non collectif

- **38 745** installations
- **4 478** dossiers traités, dont :
 - 2 063 contrôles de bon fonctionnement réalisés
 - 1 253 contrôles pour diagnostics de vente réalisés
 - 496 contrôles travaux

Les travaux

- 12 millions d'€***, dont :
- 3,1 millions d'€ pour renouveler les réseaux
 - 1,8 millions d'€ pour renouveler les ouvrages
 - 6,2 millions d'€ pour de nouvelles installations
 - 0,9 millions d'€ pour les études (SDA, ...)



*réalisés ou engagés sur le budget 2021

Le service public de la rénovation : France Rénov'

La CCVG porte, avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine et le programme SARE, un Espace Conseil **France Rénov'**, dont l'animation est confiée à l'association SOLIHA Vienne.

Ce service public, à la disposition de tous, renseigne **sur les économies d'énergie** et sur les **aides financières** mobilisables pour obtenir un logement plus confortable et plus économe.

Les conseillers **France Rénov'** de SOLIHA Vienne répondent à vos interrogations et vous accueillent lors de permanences à Montmorillon ou à Lussac Les Châteaux sur rendez-vous. Ce service public vous permet de bénéficier de **conseils neutres gratuits et indépendants**.

Si vous êtes éligibles aux dispositifs **OPAH Centres bourgs** et **PIG Habitat** mis en œuvre sur le territoire de la CCVG, les conseillers **France Rénov'** vous orienterons vers les opérateurs dédiés.

Contact : **05 49 61 61 91**

Francerenov.vienne@solihha.fr

Plus d'informations sur : <https://france-renov.gouv.fr/>



« **Que deviennent nos déchets une fois jetés ?**

Pour le savoir, profitez des visites guidées du site Séché Eco-Industries du Vigeant.

Visites sur rendez-vous au 05 49 84 57 91 ou par mail co.fonteneau@groupe-seche.com

Réduire les déchets, une nécessité

L'objectif premier de la Redevance Incitative et du nouveau schéma de collecte, qui y est associé, sont de réduire fortement notre production de déchets et notamment le contenu de notre sac noir, pour les particuliers comme pour les professionnels. Dans ce sens, le législateur français a mis en place un cadre juridique contraignant auquel les collectivités publiques doivent répondre. Cette première année à blanc aura permis de mettre en place des ajustements. Les résultats sont encourageants avec les premiers effets chiffrés enregistrés.

DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX, ET ÉCONOMIQUES



- 50%
de déchets enfouis par rapport à 2010



65
de déchets recyclés



TRI
des déchets alimentaires

REDEVANCE INCITATIVE : PREMIERS RÉSULTATS TRÈS ENCOURAGEANTS



64%

des usagers sortent le bac noir moins d'une fois par mois et 60% le bac jaune plus d'une fois par mois



- 2850 tonnes

soit **- 36%** d'ordures ménagères résiduelles OMR (sacs noirs)



+ 430 tonnes

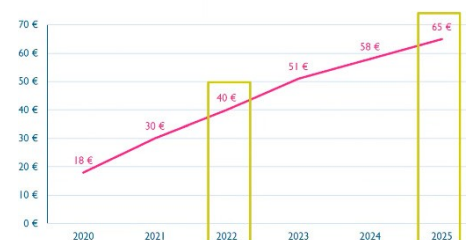
soit **+ 22%** de tonnes de tri collectées et triées en pl

*chiffres à septembre 2022 par rapport à septembre 2021

Ces résultats intermédiaires confirment que la Redevance Incitative, alliée aux actions de prévention, sont des leviers forts pour inciter à agir sur la production de déchets.

Ils doivent permettre de maîtriser les coûts face notamment à l'augmentation de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) appliquée sur chaque tonne de déchets enfouie.

Sans une réduction des OMR, le surcoût serait de plus d'1 million d'€ et impliquerait de fortes hausses de la Redevance. Aujourd'hui, le SIMER maintient les tarifs.



Évolution de la TGAP entre 2020 et 2025

Composter, une solution pour réduire les déchets



En 2022, l'équipe prévention totalise 1 230 composteurs individuels vendus sur 9 communes en deux périodes de distribution.

L'opération représente un investissement de 76 723€ pour le SIMER. Depuis 2010 23% des foyers ont été équipés. Pour les habitants sans jardin et les établissements, 68 sites de compostages collectifs et partagés sont en fonctionnement.



1 230
composteurs distribués en drive



48 tonnes
de déchets évitées avec les composteurs collectifs en 2022

La prévention, c'est quoi?

Au même titre que la prévention routière ou la prévention des risques, la prévention des déchets vise à avoir une meilleure gestion de sa production de déchets en réduisant les impacts environnementaux à chaque étape de la vie d'un produit: la fabrication, le transport, la distribution, l'achat, l'utilisation, la réparation et le réemploi.



Deux actions à connaître :

- une **application «MonTri»** : vous avez une question sur le tri ? un oubli de collecte à signaler ? Vous souhaitez savoir où trouver une borne à verre ? Cette application gratuite vous aidera au quotidien.

- réduire les déchets en évitant le jetable. Le SIMER vous aide à acheter des couches et protections hygiéniques lavables



EN BREF ...

● SACS ROUGES ET SACS À VERRE EN DÉCHÈTERIE

Si vous êtes collectés en sacs rouges votre dotation sera à retirer en déchèterie à partir du 1^{er} janvier.

Pratique, pour stocker et transporter vos emballages recyclables vers les points d'apports collectifs et/ou vos verres vers les bornes à verre, le SIMER met à disposition gratuitement des sacs en déchèterie.

● PLPDMA

Le pôle Prévention accompagné par un cabinet d'études travaille sur son PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) pour 2023-2029.

Analyse de données, entretiens individuels, ateliers collectifs ou réunions publiques, la dernière phase est la consultation publique en ligne sur simer86.fr.

● MENSUALISATION / PRÉLÈVEMENT À ÉCHÉANCE

Pour être mensualisé ou prélevé à échéance pour votre facturation, vous pouvez contacter le service redevance par mail à redevance@simer86.fr ou par téléphone 05 49 91 99 60.

Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets
Eco-Pôle - La Poudrière 86320 SILLARS - 05 49 91 96 42 -
ecopole@SIMER86.fr



SIMER (Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural)

Habitants du Vigeant, la parole est à vous, faites nous part de vos suggestions, observations, c'est aussi votre façon de participer à la vie communale, merci.

Coupon réponse détachable à retourner à : **MAIRIE DE LE VIGEANT**
7, place Saint Georges - 86150 Le Vigeant

Médaille de la Famille Française

Pour prétendre à la médaille de la famille française, il faut au préalable déposer une demande à la Mairie. Ensuite, les candidatures sont transmises à l'Union Départementale des Associations Familiales qui procède à une enquête sur les conditions matérielles et morales de l'éducation des enfants.

Un premier avis est émis, puis la demande est adressée à la Commission Départementale de la Médaille de la Famille Française qui émet un nouvel avis.

Enfin, Monsieur le Préfet décide de l'octroi de la médaille et décerne un diplôme

Candidature à la Médaille de la Famille Française

Nom Prénom

Adresse

..... ☎

Demande de candidature à déposer à la Mairie avant fin février de chaque année.

- médaille d'Or 8 enfants et plus
- médaille d'Argent 6 ou 7 enfants
- médaille de Bronze 4 ou 5 enfants

CALENDRIER 2023

Janvier

M	4	Lieux Accueil Enfants Parents - Salle des Pradelles 9h15 -12h15
J	5	Club amitiés et loisirs - Réunion - Salle des Pradelles 14h
V	6	Vœux du Maire - Salle des Pradelles 18h
M	11	Lieux Accueil Enfants Parents - Salle des Pradelles 9h15 -12h15
M	18	Lieux Accueil Enfants Parents - Salle des Pradelles 9h15 -12h15
J	19	Club amitiés et loisirs - Assemblée générale 14h
D	22	Donneurs de sang - Randonnée

Février

M	1	Lieux Accueil Enfants Parents - Salle des Pradelles 9h15 -12h15
J	2	Club amitiés et loisirs - Réunion - Salle des Pradelles 14h
S	4	Club de gymnastique – Concours de belote 14h
V	10	Bibliothèque : soirée jeux de société 16h30 - 19h
D	13	Anciens Combattants - AG et repas pot au feu - Salle des Pradelles 10h30
J	16	Club amitiés et loisirs - Réunion - Salle des Pradelles 14h

Mars

M	1	Lieux Accueil Enfants Parents - Salle des Pradelles 9h15 -12h15
J	2	Club amitiés et loisirs - Réunion - Salle des Pradelles 14h
D	5	Donneurs de Sang - Assemblée Générale et repas au restaurant
M	8	Lieux Accueil Enfants Parents - Salle des Pradelles 9h15 -12h15
M	15	Lieux Accueil Enfants Parents - Salle des Pradelles 9h15 -12h15
J	16	Club amitiés et loisirs - Réunion - Salle des Pradelles 14h
M	22	Lieux Accueil Enfants Parents - Salle des Pradelles 9h15 -12h15
S	25	Club amitiés et loisirs - Concours de belote 13h30
J	30	Club amitiés et loisirs - Réunion - Salle des Pradelles 14h

Mairie, 7 Place Saint Georges, 86150 Le Vigeant
 Mail : le-vigeant@departement86.fr / Accueil : 05 49 48 76 55

Site : www.levigeant.fr

Horaires d'accueil au public

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h

